

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
18 Décembre 1875.

ELECTIONS SÉNATORIALES.

Septième journée.

Voici le résultat de ce scrutin pour la nomination des quinze sénateurs restant à élire :

Nombre des votants 653
Bulletins blancs ou nuls 63
Suffrages exprimés 590
Majorité absolue 296

MM.

Chareton (général) (élu)	330
Berenger (élu)	325
Magnin (élu)	324
Jules Simon (élu)	318
Denormandie (élu)	318
Edmond Adam (élu)	315
Laurent Pichat (élu)	309
Schœlcher (élu)	306
Gazot (élu)	305
Billot (général) (élu)	299
Brelay	293
De Janzé	285
Peyrat	282
Parent	281
Chaurand (baron)	268

Dix sénateurs ont été élus, appartenant tous aux groupes de gauche (les droites n'ont pas présenté de liste).

Ce scrutin porte à soixante-dix le nombre des sénateurs élus. Sur ce chiffre, la liste de droite ne compte que trois nominations.

Huitième journée.

Au scrutin d'hier vendredi, M. le général de Cissey, ministre de la guerre, a été élu sénateur.

Les autres candidats n'ont pas obtenu le nombre de suffrages exigé.

Reste encore quatre sénateurs à élire.

L'élection de ces derniers sénateurs pourra traîner en longueur encore, chacun, d'un

commun accord, ayant repris sa liberté d'action.

Chronique générale.

La division et le mécontentement sont dans tous les partis et c'est une bien triste fin pour cette Assemblée.

Les habitués de la présidence disent que là aussi il y a désappointement et consternation du résultat des scrutins sénatoriaux.

C'est le maréchal qui, dit-on, insiste le plus fortement pour empêcher M. Buffet de donner sa démission. On répète encore que si une crise ministérielle devient inévitable, le maréchal prendra un cabinet extra-parlementaire pour faire les élections.

Nulle part on ne triomphe plus hautement des derniers incidents parlementaires que dans l'intimité de M. Thiers. Un de ses anciens ministres, un des plus modérés, était rayonnant lundi soir et trahissait dans toutes ses paroles une satisfaction sans bornes.

Le centre droit est de plus en plus atterré et furieux.

Contrairement aux affirmations de l'Agence Havas, et de quelques journaux officieux, on croit généralement que la question de confiance se posera aussitôt après les élections sénatoriales. Mais la coalition, ayant alors atteint son but, sera dissoute, et les votes des bonapartistes, qui seront certainement favorables à M. Buffet, pourront lui assurer la victoire.

Quelques membres de la gauche sont furieux de se voir contraints de marcher au vote comme des collégiens sous l'œil du maître. Certaines fractions de la gauche

désireraient l'élection du duc Decazes, lequel, au reste, a fait des démarches dans ce but.

On parle d'une scène très-vive qui aurait eu lieu dans le conseil des ministres, par suite du vote de MM. Dufaure et Léon Say pour la liste des gauches.

On lit dans la correspondance Saint-Chéron :

« Une dépêche de Bayonne assure que, il y a trois jours, des troupes alphonstistes ont passé sur le territoire français, avec armes et bagages, pour prendre position contre l'armée carliste. Les autorités françaises n'auraient mis aucun obstacle à cette violation de notre territoire.

Si ce fait se confirme, il devra donner lieu à une énergique interpellation de la part de nos députés de la droite. »

M. Paris aurait reçu la promesse d'être nommé conseiller d'Etat après la prorogation de l'Assemblée.

La gauche souhaite, dit-on, vivement le maintien de M. Buffet aux affaires ; elle estime que son autorité est très-diminuée et que, par suite, les candidatures officielles lui seraient impossibles.

Le départ précipité de l'ambassadeur d'Allemagne, le prince d'Hohenlohe, pour Berlin, intrigue les politiques.
Quel est donc ce mystère ?

Judi dernier, MM. Dumas, de l'Académie des sciences, et Jules Simon, ont été élus membres de l'Académie française, le premier par 25 voix sur 28 votants, le second par 15 voix. Ainsi, M. Jules Simon a

été nommé, le même jour, sénateur et académicien.

Etranger.

L'EXPLOSION DE BREMERHAVEN.

On écrit de Brème, le 12 décembre :

La Moselle se disposait hier matin à quitter Bremerhaven. Elle avait devant son étai le remorqueur le *Simon* (le *Samson*), qui devait rompre la glace de l'avant-port et lui aider à gagner le courant. Il arriva encore au dernier moment devant le Lloyd deux wagons, dont l'un contenait des marchandises en grande vitesse et l'autre des bagages qui devaient être embarqués à bord de la *Moselle*.

On les transporta sur le navire au moyen de voitures, et, au moment où on déchargeait devant la *Moselle* la dernière de ces voitures, qui contenait quatre caisses et un tonneau, il se produisit tout-à-coup une effroyable explosion. Il était alors 10 heures 20 minutes.

L'effet fut terrible. Le bord du quai était couvert de monde. Parmi les personnes qui se trouvaient là, les unes faisaient partie de l'équipage du bateau à vapeur et étaient occupées à recevoir les colis, les autres étaient des curieux ou des passagers qui disaient adieu à leurs amis.

Un témoin de l'accident, qui se trouvait sous la passerelle, à bord de la *Moselle*, lorsque l'explosion eut lieu, vit presque au même instant un grand nombre de masses noires voler de tous côtés, et constata la disparition presque complète des personnes qui se trouvaient sur le quai.

Craignant, au premier moment, une explosion de la chaudière du bateau à vapeur, il s'élança sur le pont, où il fut couvert d'une grêle de sable, de morceaux de verre, de lambeaux de chair, etc.

La dévastation produite à bord de la *Moselle* est effroyable. Dans les claires-voies du pont, il ne reste plus une seule fenêtre in-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES AVEUX DE MON AMI JOHN

Un matin, après avoir reconduit une personne dont la visite m'avait été pénible, je rentrai dans ma chambre de travail en rêvant assez tristement à cette question :

Quelle est la condition la plus triste et la plus dangereuse où puisse se trouver un jeune homme ?
Et je me répondis :

Ce n'est pas d'être pauvre. Quiconque entreprend avec volonté et courage la lutte contre la pauvreté est presque toujours sûr de la vaincre ? La condition la plus déplorable est celle d'un jeune homme qui, éloigné de sa famille, privé de toute instruction, mais naturellement doué de généreux sentiments, n'a pour compagnons de travail que des hommes ignorants et vicieux.

J'étais depuis quelques instants tout entier à la suite des réflexions qui naissaient en moi de cette première pensée, lorsque l'on m'apporta une lettre.

Elle venait de Londres et m'annonçait la mort d'un homme que j'avais beaucoup estimé et aimé.

Je sentis alors se réveiller en moi d'anciens souvenirs qui n'étaient point sans rapport avec la révérie morale que la triste nouvelle avait brusquement interrompue.

Ce sont ces souvenirs que je me propose de raconter.

I.

La première fois que j'abordai en Angleterre, le chemin de fer n'était pas encore inventé.

Le bateau de Calais me jeta tout souffrant sur le quai de Douvres. J'allai à l'hôtel le plus voisin, et j'appris que la diligence de Londres, qui passait par Canterbury, ne partirait que vers le soir.

J'avais deux ou trois heures de loisir à dépenser : je montai sur le rocher de Shakespeare.

C'est une haute falaise de craie qui doit l'honneur de son nom à un passage de la tragédie ou du drame célèbre *le Roi Lear* :

« Comme c'est terrible et comme cela donne le vertige de regarder une telle profondeur ! Les corbeaux et les choucas, qui volent à moitié de la distance, paraissent à peine gros comme des escarbots : à mi-côte, en bas, est suspendu un homme qui cueille du fenouil marin, — terrible métier ! il me semble qu'il n'est pas plus gros que sa tête ; les pêcheurs qui se promènent sur la plage apparaissent comme

des souris ; là-bas, la grande barque à l'ancre s'est rapetissée à la taille de sa chaloupe, et sa chaloupe à celle de la bouée qui disparaît presque à la vue. Le bruit de la vague qui s'irrite contre les innombrables cailloux stériles de la plage, ne peut être entendu de la hauteur où nous sommes. » (1)

Arrivé au sommet de la falaise, je récitai ces vers qu'emporta le vent ; puis mes regards, passant à la mer agitée, écumante, cherchèrent le rivage de la France. A peine a-t-on quitté la patrie, qu'on désire la revoir.

Je crus entrevoir le phare de Calais, et je me sentis ému comme si c'était un ami qui pouvait m'apercevoir aussi à travers l'espace et me rendre mon salut.

Après quelques minutes, je me tournai du côté de la ville anglaise.

Je vis à peu de distance un chantier où l'on construisait des navires : la curiosité me prit de le visiter, car je n'étais pas venu en Angleterre seulement pour admirer la nature et rêver.

J'avais le désir d'étudier un peu toutes choses dans ce pays qui m'était inconnu. Je voulais me faire une idée des arts, des sciences et aussi des industries, et voir si les travaux des ouvriers différaient beaucoup des nôtres.

Je descendis, je suivis une palissade en bois, et

(1) *Le Roi Lear*, acte IV, scène VI ; trad. de Montégut.

j'arrivai à une petite porte sans serrure ; je la poussai, et le spectacle qui s'offrit à moi me fit tressaillir de dégoût.

Trois ou quatre ouvriers étaient couchés à terre sur une espèce de boue jaunâtre : leurs coiffures tachées étaient éparpillées çà et là ; leurs vêtements étaient en désordre ; leurs attitudes n'étaient point celles d'un paisible sommeil ; ils étaient ivres et, selon toute apparence, ils venaient de s'endormir après s'être querellés et battus.

Quelques pots à bière brisés en portaient témoignage. L'un d'eux, au bruit que j'avais fait en entrant, se redressa à demi.

Il devait avoir vingt ans au plus ; ses cheveux étaient presque roux. Ses traits étaient rudes, très-accentués, mais d'une certaine régularité.

Il voulut ouvrir les yeux, ses paupières alourdies refusèrent de lui obéir ; il voulut parler, ses lèvres épaissies s'agitèrent sans laisser échapper rien de plus qu'une sorte de grognement plus semblable à ceux des animaux qu'à aucun son de la voix humaine.

Après cet inutile effort, il retomba.

Je me retirai douloureusement ému, attristé, humilié ! Oui, humilié ! Je n'ai jamais rencontré un ivrogne sans éprouver une humiliation vraie, profonde.

Tout homme qui se dégrade déshonore en sa personne toute l'humanité. Quand un de nos sem-

tacle ; les compartiments de babord sont effondrés et fracassés, les traverses et les planches ont été mises en pièces.

A tribord même, les cabines ont été défoncées par la pression de l'air ; les plaques du flanc du navire sont ébréchées ; les vitres ont été projetées à l'intérieur avec leurs châssis et leurs rivets ; et tout est couvert de sang et de lambeaux de chairs.

Dans la cale et dans toutes les parties du navire, on a trouvé des bras, des jambes et autres fragments de corps humains ; il y avait par exemple, dans la partie inférieure de la cale, des membres qui y avaient pénétré par les écoutilles.

Les portes de côté des écoutilles ont été brisées par la pression de l'air et arrachées de leurs gonds, et le côté antérieur de la chambre de navigation, qui est situé sur le pont, a été effondré. Tout le navire était couvert de débris de verre ; il y en avait même sur les mets qui allaient être distribués près de la cuisine à vapeur aux passagers de l'entrepont.

Le vapeur, le *Simson*, a moins souffert, parce qu'il était placé plus bas que le bord du quai et n'a pas eu à supporter une pression aussi forte. Tout le pont a été, il est vrai, mis en pièce, et il n'y a pas eu une seule planche intacte dans la partie supérieure du navire, mais les dégâts seront probablement faciles à réparer. L'équipage en a aussi été quitte pour la peur ; aucun des matelots n'a été blessé ; les mécaniciens et les chauffeurs ont seuls reçu quelques contusions légères.

Il y avait à terre, à l'endroit où la caisse avait été déchargée, un trou de 6 à 7 pieds de profondeur, et le sol semblait avoir éprouvé sur ce point une forte pression de haut en bas. On voyait tout autour des membres et des vêtements déchirés et éparés. On apercevait, dans de grandes mares de sang, ici un bras, là une jambe, des intestins et des corps mutilés.

Parmi les victimes de cette horrible catastrophe, on cite en particulier la famille Etmer. Le père et la mère prenaient congé de leur fils, qui partait pour la Californie. Le père, la mère, le fils et le gendre ont péri tous les quatre ; la bru a eu un bras cassé, et son enfant a eu une main enlevée.

La caisse qui a fait explosion était envoyée par l'expéditeur Westermann, de Bremerhaven, et a été accompagnée jusqu'au navire par M. Tumförde. Ce dernier n'a pas été retrouvé jusqu'à présent, les débris de la voiture ont été dispersés dans toutes les directions ; le cheval a été jeté au loin, a eu les quatre jambes brisées un peu au-dessus des sabots et enlevées. Il git encore en ce moment sur le bord du quai.

On raconte qu'un passager de 1^{re} classe était le propriétaire de la terrible caisse ; qu'il s'était retiré dans sa cabine après l'explosion et s'est brûlé la cervelle avec un revolver qu'on a retrouvé près de lui, encore chargé en partie. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet individu s'était enfermé dans sa cabine, et qu'il a été trouvé gisant avec une blessure grave au front, après qu'on eût forcé sa porte.

Il s'appelle Wilhelm Thomas, est de Dresde et voulait se rendre à Southampton en 1^{re} classe. On l'a transporté à l'hôpital où il sera soumis à un interrogatoire.

Il y a tout lieu de croire que la matière qui a produit cette épouvantable explosion n'était pas de la dynamite, mais de la nitroglycérine.

Voici les renseignements de la *Gazette de Cologne*, publiés à la date du 14 décembre :

« La catastrophe de la *Moselle* ne provient pas seulement d'un manque de précaution, la caisse de matières explosives avait été amenée avec préméditation sur le lieu du sinistre par Thomas, qui avait l'intention de la faire sauter à bord de la *Moselle* pour détruire ce navire et tirer profit d'une assurance de marchandises feinte ou exagérée.

« La caisse a fait explosion plus tôt qu'il ne le voulait, et c'est pour cette raison qu'il a voulu se brûler la cervelle. Thomas avait, dit-on, l'intention de faire sauter la caisse au moyen d'un appareil d'horlogerie, après avoir quitté le navire à Southampton.

« D'après une dépêche reçue de Dresde, Thomas n'est pas Allemand mais Américain ; il n'habitait Dresde que depuis six mois. »

Une dépêche adressée de Brême, le 13, à la *Gazette de Francfort*, apprend que Thomas ne serait pas seul coupable et qu'il aurait un certain nombre de complices.

La *Gazette de Francfort* apprend en outre que, malgré sa blessure à la tête, Thomas jouit de toutes ses facultés et a déjà fait des aveux qui prouvent ses intentions criminelles.

L'Agence Havas nous apprend en dernier lieu que Thomas, auteur de l'explosion de la *Moselle*, est mort.

Une dépêche de l'Agence Havas nous a annoncé hier qu'une explosion a eu lieu dans les charbonnages belges de Frameries. Il y a eu 110 morts et onze blessés.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE COLLÈGE DE SAUMUR. — LES PÈRES DE L'ORATOIRE.

(Suite. — Voir *Echo* du 12 décembre.)

Si l'on veut bien juger de la portée des faits historiques que nous décrivons, il faut se placer au point de vue des institutions en vigueur au commencement du dix-septième siècle, alors que certains ordres religieux avaient une prédominance et des intérêts qui ont disparu avec le dix-huitième et le dix-neuvième siècles.

Les droits personnels et territoriaux qui appartenaient à M. l'abbé de Saint-Florent lui faisaient un devoir de soutenir contre le nouvel ordre de l'Oratoire, indépendant de son autorité, le prieur de Notre-Dame de Nantilly, religieux de l'ordre de Saint-Benoît et curé primitif de cette église de laquelle relevait la chapelle des Ardiillers ; et, par suite, de soutenir aussi les Minimes qui desser-

vaient cette dernière chapelle sous la dépendance du prieur de Nantilly.

L'évêque d'Angers, Mgr Fouquet de la Varenne, considérait aussi l'installation spontanée des Pères de l'Oratoire comme une atteinte portée à son pouvoir diocésain.

En attendant le dénouement régulier de ces compétitions diverses, des lettres de jussion du roi du 9 août 1614 constituèrent les Pères de l'Oratoire directeurs et administrateurs de la chapelle des Ardiillers ; ces lettres étaient signées du roi et de la reine. Pour en assurer l'exécution, le procureur général de Saumur, M. Bourneau, reçut du roi l'instruction suivante :

« Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, à notre féal le procureur général de Saumur ou son lieutenant, salut ;

« Ayant, par nos lettres-patentes du présent mois données en cette ville en forme de charte, ordonné et constitué les Pères de l'Oratoire établis à Paris pour être directeurs et administrateurs de la chapelle de Notre-Dame des Ardiillers sise aux fauxbourgs de notre ville de Saumur, nous avons jugé à propos, pour d'autant plus favoriser et rendre facile leur dit établissement, d'empêcher qu'ils ne soient détournés du soin d'une œuvre pieuse et de leurs charitables fonctions... Pour donner un juge proche duquel ils puissent avoir aultant prompt que bonne justice ; sur le bon et prudent avis de la reine régente, notre très-honorée dame et mère, nous vous avons nommé, ordonné et établi garde et conservateur des droits, noms, raisons, actions, etc., des Pères de l'Oratoire et juge en première instance de tous les procès, poursuites, etc.

« Car tel est notre plaisir. Donné à Angers, le IX^e jour d'août, l'an de grâce 1614, de notre règne le cinquième.

Signé : Louis. »

En conséquence de cette instruction royale, M. Bourneau écrivit à Mgr le cardinal de Bérulle le 27 août suivant la lettre ci-après ; nous en donnons le texte, pensant être agréable aux personnes qui suivent ces études consciencieuses sur l'histoire de notre ville. L'analyse de ce document, si exacte qu'elle puisse être, ne rendrait pas la bonhomie, l'activité du magistrat, ni l'originalité de son style épistolaire ; voici ce texte dans lequel M. Bourneau est tout à la fois acteur et narrateur ; la mise en scène des personnages du temps nous rappelle les détails de M. de Saint-Simon sur le règne de Louis XIV :

« Il a plu à Leurs Majestés ayant fait leur voyage à Notre-Dame des Ardiillers et cogneu la dévotion du lieu de vous donner et aux Pères de la congrégation de l'Oratoire cette chapelle avec tout ce qui en dépend pour y basir une maison de dévotion, y résider et faire le service divin selon l'institution de l'ordre ; je vous en envoie les lettres-patentes par le commandement de MM. les officiers du roy et habitants de cette ville, et en leur nom vous supplie très-

humblement les recevoir, disposer de ce lieu comme vostre et d'y pourvoir à l'advenir ; l'establissement des Pères y a esté et est désiré de tout le monde ; M. et M^{me} de Guyse en parleront à la royne, et côme firent MM. le chancelier et de Villeroi, auxquels il fit voir tout le lieu ; le père Cotton y a fort sollicité, mais entr'autres M. de Marillac, maître des requêtes, les lettres n'ont été données qu'Angers et scellées à Nantes. Il reste de les faire vérifier en Parlement, c'est pourquoy nous avons supplié M. Bourneau, procureur de la présente, d'en faire la poursuite, s'il vous plait, monsieur, d'en parler et faire dire un mot à M. le procureur général, et à M. Deslandes ou à quelcun autre conseiller de la grande chambre pour en faire son rapport, laquelle vérification estant faite, s'il vous plaist de nous envoyer six ou sept prêtres, nous les logerons et accommoderons fort bien dans le logis de la chapelle ; pour les oppositions qu'y pourraient former les curés, prieur et chapelains, nous les vuiderons avecque eux à loisir et au contentement d'un chacun, cela ne doit retarder l'establissement ; nous avons à cet effet pris à ferme le droict du prieur qui est le plus apparent afin qu'il ne nous troublast point ; monseigneur l'Evesque d'Angers en a luy mesme parlé à la royne et fait partie de la sollicitation et nous a assurez de tenir la main à vostre establissement, lequel s'il vous plaist il faudra haster, de crainte que nos messieurs de la religion y apportassent quelque empeschement, c'est tout ce que nous avons à craindre et en avons l'avis de M. de Marillac. Monsieur, faites-nous donc jouir de ce consentement, nous vous en aurons l'obligation et Dieu en sera vostre récompense, et moy particulièrement en demeurerai à jamais votre très-humble serviteur.

BOURNEAU,
Procureur du roy (1).

Malgré ces vives instances, les oppositions sus-énoncées entravaient l'installation des Pères de l'Oratoire ; en 1618, M. Bourneau sollicitait encore M^{re} de Bérulle de faire jour le pays du bien qu'il attendait. La direction du collège par les Pères était l'un de ces biens. Nous donnerons dans un prochain article la suite de sa correspondance avec M^{re} de Bérulle, puis nous ferons connaître le succès de ses démarches.

PAUL RATOUIS.

Le service d'hiver du chemin de fer d'Orléans commencera, comme nous l'avons dit, lundi prochain, 20 décembre.

À la gare de Saumur, la marche des trains se dirigeant vers Angers a subi peu de modifications.

Le train 4 (omnibus), qui partait de Saumur à 7 h. 23 m. du soir, partira désormais à 7 h. 47 m.

Les modifications pour les trains se dirigeant sur Tours sont plus importantes.

(1) Archives de l'Hospice général.

blables donne une preuve de génie, de grandeur d'âme, nous en sommes heureux et fiers. « Voilà, nous disons-nous, voilà de quoi l'humanité est capable, voilà jusqu'où elle peut s'élever. »

Comment ne nous dirions-nous pas, au contraire, en présence de ceux qui se ravalent par leurs vices à la condition des brutes : « Hélas ! voilà jusqu'où l'humanité peut descendre ! »

Cependant je me souviens aussi que la figure de cet ouvrier anglais, fixée tout à coup au fond de mes yeux et de ma mémoire comme dans un appareil photographique, avait fait naître dans mon esprit un vague intérêt.

— « Si jeune, pensai-je en m'éloignant ; si jeune et déjà perdu ! Il a sans doute un père, une mère, où sont-ils ? A quels exemples est-il livré ? »

Mais je me détourne de cette scène ; ce n'est que le prologue du récit que je me propose de vous faire. Je traverse quinze ans, et me transporte à un autre de mes voyages en Angleterre.

II.

J'étais un jour à Londres dans une rue très-fréquentée, Saint-Martin's Lane.

Je marchais lentement, m'arrêtant aux boutiques, observant toutes choses autour de moi.

Je m'aperçus que beaucoup de personnes se dirigeaient vers une maison d'apparence ordinaire. C'étaient des hommes de toutes les conditions.

Quelques-uns descendaient de voiture ; quelques autres, et, parmi eux, des ouvriers, semblaient attirés, en passant, par l'exemple de ceux qui traversaient la porte d'un pas délibéré, en gens invités. Je ne doutai pas qu'il n'y eût là une réunion publique, religieuse, politique ou autre, et j'entrai.

C'était en effet un meeting. Au fond d'une grande salle garnie de bancs s'élevait une estrade. Plusieurs individus y étaient assis : je reconnus sur-le-champ l'un d'eux, Cobden, que j'avais souvent vu à Paris. Il m'aperçut aussi et me fit de la main un signe amical qui signifiait : « Après la séance, nous nous parlerons. »

Je pris place et bientôt on commença. La question du meeting était tout économique. On s'était assemblé pour examiner s'il convenait ou non d'établir une taxe, un impôt sur le papier.

Plusieurs orateurs parlèrent pour et contre, sans grande éloquence, mais avec beaucoup de précision et de logique.

« Si une des personnes assises sur les bancs demandait la parole, on l'invitait à monter sur l'estrade et à se placer près de Cobden, qui présidait.

Un auditeur, placé derrière moi, se leva ; une rumeur favorable courut dans l'assemblée. Bientôt je le vis paraître à côté du président.

Il était habillé comme on l'est dans la classe moyenne ou aisée. Sa taille était haute ; sa physionomie expressive n'avait peut-être pas beaucoup de

distinction ; mais on y lisait avec les traits qui indiquent la fermeté du caractère un air de bienveillance et de sincérité sympathique.

Il parla très-simplement et très-sensément contre le projet de taxe. Il fit valoir par de très-solides arguments cette considération, que tant que le peuple ne serait ni à son aise, ni instruit, les livres lui seraient presque aussi nécessaires que le pain, et qu'il ne fallait pas en élever trop haut le prix par un impôt.

Une voix ironique cria :

— Vous êtes libraire, John.

— Il est vrai, répondit l'orateur avec un doux sourire ; mais on me connaît assez pour être persuadé, je crois, que je ne parle pas dans un intérêt personnel. Les riches sont assez nombreux dans les trois royaumes pour qu'un libraire puisse s'enrichir s'il n'a en vue que leur clientèle. Si je préfère vendre des livres au moindre prix possible, c'est que je crois faire une œuvre utile et au peuple et à mon pays.

Une salve unanime d'applaudissements et des hourras prouvèrent qu'on était confiant dans sa bonne foi.

Plus je le regardais, plus j'éprouvais je ne sais quelle perplexité d'esprit. Je me disais : « Ce n'est pas la première fois que j'ai vu cette figure. » Je cherchais, mais je ne trouvais pas.

La séance terminée, j'allai vers Cobden. Je ne

causais jamais sans un vif plaisir avec cet homme éminent : il avait une conversation toute française. Comme il me demandait ce que je pensais de la discussion, je lui dis que j'avais été particulièrement frappé du discours de M. John.

— Voulez-vous, me répondit Cobden, que je vous présente l'un à l'autre ? Vous vous ressembliez beaucoup par les idées et les tendances. Je crois que vous vous entendrez bien.

Il me présenta. Je sortis avec John X... Dans la rue, il m'invita à visiter sa librairie. Il vendait à la fois des livres et du thé. Ses livres, composés en partie par lui-même, en partie sous sa direction, étaient tous destinés à la classe la plus nombreuse. Tout ce qu'il me dit sur le sujet si intéressant de l'éducation et de l'instruction populaires s'accordait trop avec mes sentiments personnels pour que je ne captivasse mon attention.

En nous séparant, nous étions déjà liés par un commencement d'amitié. Les jours suivants, nous continuâmes nos entretiens. Il voulut bien m'introduire dans sa famille, qui était charmante, et à mon tour, quand il vint plus tard à Paris, je fus heureux de lui donner l'hospitalité.

(La suite au prochain numéro.)

